

**EDUCATION SECONDAIRE,
PRIMAIRE ET POPULAIRE**

1. Durant les vingt dernières années, en réponse aux 32ème et 33ème Congrégations Générales, un renouveau apostolique significatif a été commencé et poursuivi par le grand nombre de jésuites et de laïcs qui travaillent dans l’apostolat de l’éducation secondaire. Un nombre croissant de nos institutions d’éducation sont accessibles à des élèves provenant de groupes économiquement désavantagés. La qualité de l’éducation s’est améliorée dans la ligne des principes énoncés dans les documents récents de la Compagnie concernant l’éducation.¹ La collaboration jésuites-laïcs s’est développée de façon significative, chaque partie contribuant de manière spécifique à la formation totale des élèves. Nos écoles sont devenues des plates-formes d’où l’on s’ouvre à la communauté, non seulement la communauté scolaire élargie des parents, des anciens élèves et des amis, mais aussi les pauvres et les défavorisés du voisinage. Bien plus, nous avons volontiers partagé avec d’autres notre héritage éducatif, quand cela nous était demandé.

2. La 34ème Congrégation Générale reconnaît avec gratitude ces développements et demande instamment qu’on les poursuive. Les idées et les méthodes contenues dans les documents ci-dessus mentionnés, doivent inspirer, compte tenu de la diversité des situations à travers le monde, les déclarations de mission des écoles, leur politique, leurs programmes et le milieu scolaire tout entier. L’identité jésuite de nos écoles et la collaboration entre jésuites et laïcs ne peuvent être assurées que par un choix sérieux des administrateurs et des enseignants, jésuites et autres, et par une formation adéquate au charisme et à la pédagogie ignatiens, spécialement pour ceux qui auront des postes de plus haute responsabilité. Dans certaines régions, des programmes de formation bien conçus sont déjà proposés aux enseignants et aux administrateurs, jésuites et laïcs. Le Secrétaire de la Compagnie pour l’éducation doit encourager ailleurs de semblables programmes. Ils peuvent produire beaucoup de fruits pour les fins que nous désirons.²

3. En réponse aux différentes situations et pour une variété de motifs apostoliques, des jésuites se sont engagés en bien des lieux dans l’apostolat de l’éducation primaire et pré-primaire. Nous confirmons que de telles écoles “sont de grande importance et ne sont pas contraires à notre Institut”,³ et nous déclarons aussi que, parce qu’elles peuvent offrir, au cours des premières années de formation, de solides bases scolaires et religieuses, elles peuvent constituer un des services les plus efficaces que nous puissions offrir aux gens, spécialement aux pauvres.

4. L’apostolat éducatif de la Compagnie s’est grandement enrichi de la contribution des centres d’éducation populaire qui ont été fondés dans des zones rurales ou urbaines de pays en voie de développement. Ces centres assurent une éducation, en dehors du système scolaire traditionnel, à des jeunes et à des adultes de milieux pauvres. A l’aide d’une pédagogie participative, ils organisent des programmes visant à déraciner l’analphabétisme et à donner une formation technique et sociale, aussi bien que religieuse et éthique, orientée vers l’analyse et la transformation de la société dans laquelle vivent les élèves. Ils éduquent ceux-ci pour qu’ils soient “des hommes et des femmes pour les autres”, capables de devenir des leaders dans leurs communautés et leurs organisations. Le nombre des personnes au service desquelles nous sommes grâce à ces centres est considérable. En tant que moyen de promouvoir la justice, ce ministère d’éducation populaire est pleinement en accord avec notre mission de jésuites. Spécialement dans la ligne du décret 2, “Serviteurs de la mission du

Décret 18

Christ”, la 34ème Congrégation Générale encourage jésuites, religieux et laïcs à poursuivre leur travail de dévouement dans cet apostolat important, mais difficile, et elle recommande la collaboration entre les centres jésuites d'éducation populaire et nos collèges, universités et centres sociaux.

¹ *Les caractéristiques de l'éducation jésuite* (1987) et *Pédagogie ignatienne : une approche concrète* (1993).

² Cf. Pedro Arrupe, “Nos collèges aujourd'hui et demain”, 13 septembre 1980, n. 21 ; *Ecrits pour évangéliser*, pp. 215-235.

³ 31^e CG, d. 28, n. 16.